

FICHE D'INFORMATION DE TRAVAUX

RD 153 – P.R. 23+1196 à 29+070

Rectification du virage du Bochet et reprofilage

Commune de SAINT-JACUT-LES-PINS

Septembre 2022



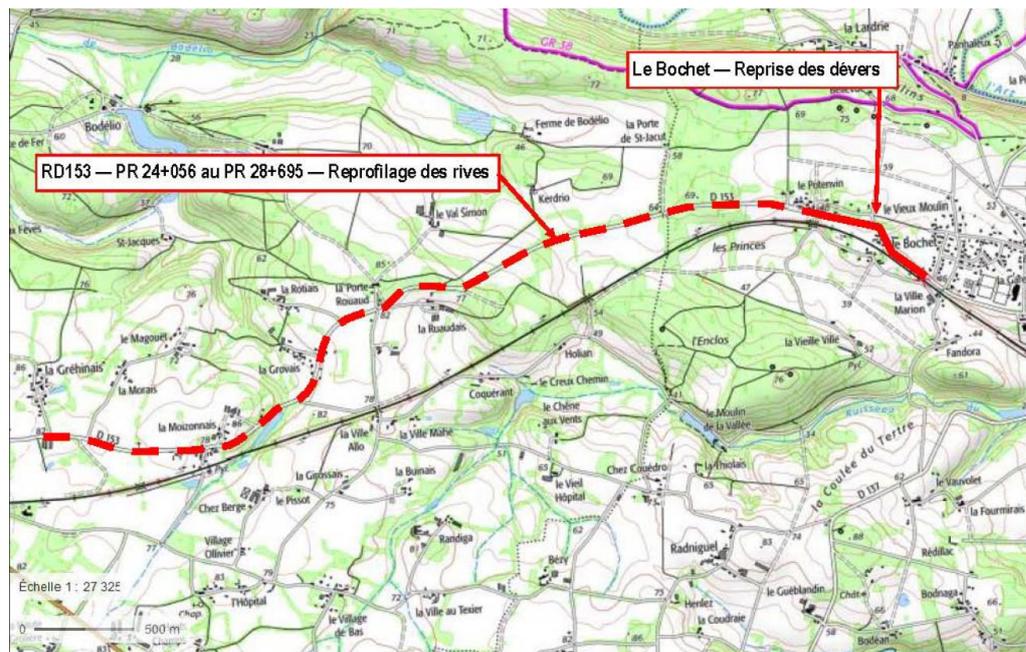
DIRECTION DES ROUTES
ET DE L'AMÉNAGEMENT
Agence Technique
Départementale sud-est

Objet de l'opération

Dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement 2022, le département du Morbihan a décidé de rectifier les dévers du virage du Bochet et de reprofiler la RD 153 sur le territoire de la commune de Saint-Jacut-les-Pins.

Les travaux permettront de pérenniser la structure de chaussée et améliorer les conditions de sécurité de l'ensemble des usagers.

Plan de situation



Désignation des intervenants

Maîtrise d'ouvrage : Département du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement (DRA/ATDSE)

Montant de l'opération : 240 000 € TTC

L'ensemble des travaux sera réalisé par l'entreprise COLAS.

Les travaux sont intégralement pris en charge par le département du Morbihan.

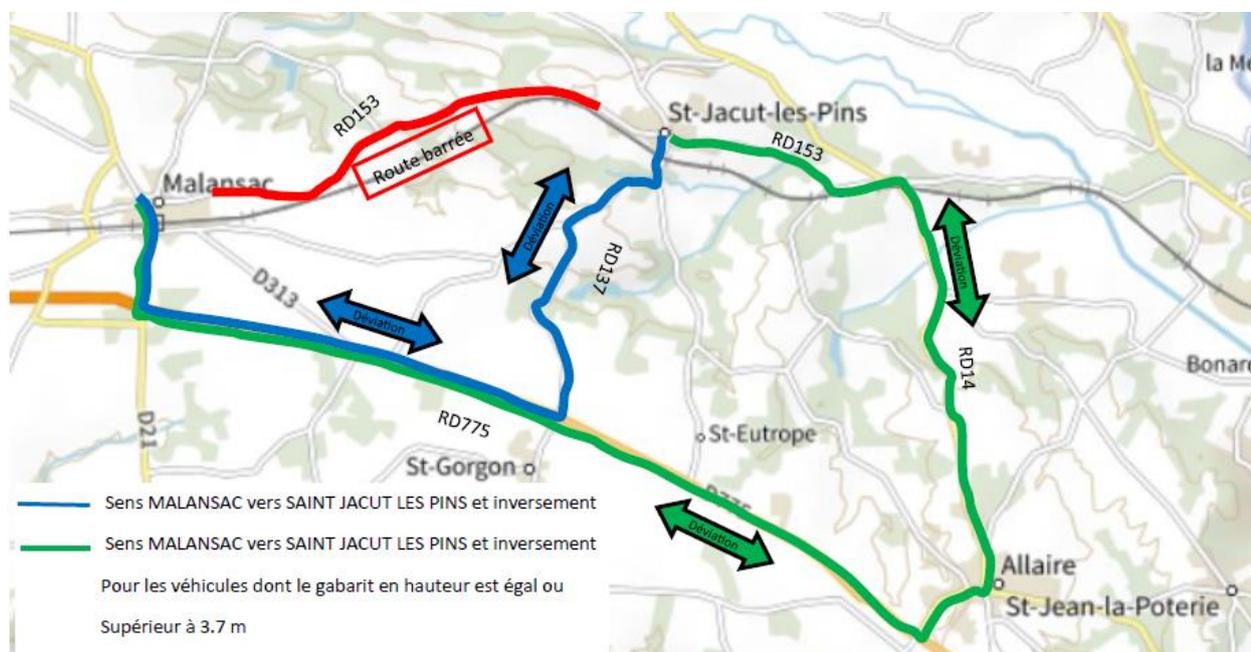
Organisation des travaux

Les travaux sont programmés de jour à compter du 5 septembre pour une durée prévisionnelle de quatre semaines. Entre le 5 et le 16 septembre, les travaux seront réalisés sous alternat, puis à compter du 19, sous déviation de la circulation.

Information et déviations durant les travaux

La gestion de la circulation sera de la responsabilité des services de la direction des routes, l'entreprise en charge des travaux restant responsable de la protection de son chantier tout au long de la durée des travaux.

Durant les travaux, la RD 153 sera déviée du 19 au 30 septembre de 8h00 à 18h00 pendant les jours ouvrés suivant le plan ci-dessous :



Accès riverains et services de secours

Pendant les travaux, l'accès des riverains sera conservé et géré suivant l'avancement des travaux. Ces derniers devront préalablement prendre leurs dispositions en conséquence. L'ensemble du trafic routier devra obligatoirement emprunter l'itinéraire de déviation pendant les travaux.



Le Conseil départemental attire l'attention de l'ensemble des usagers : restez vigilants et respectez les agents qui interviennent sur les chantiers dans le but d'améliorer les conditions de circulation.

Contacts

Maîtrise d'ouvrage délégué : Conseil départemental du Morbihan

Maîtrise d'œuvre : Direction des routes et de l'aménagement

Contact avec les élus ou la presse pour les déviations sur RD :

Davy DANO (cabinet) : 02 97 54 80 02

Xavier DOMANIECKI (directeur DRA) : 02 97 54 83 60 – email : xavier.domaniecki@morbihan.fr

Contacts pour tous les usagers, riverains ou associations :

Message par courrier à M. le Président du conseil départemental

Ou voie électronique dans la rubrique:

<https://www.morbihan.fr/contactez-nous/> ou par mail :

routes@morbihan.fr

Merci d'éviter d'adresser un mail sur une boîte personnelle, car il n'y aura pas de réponse compte-tenu du nombre important de messages.